

Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 151

QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE
QUE POSE L'UTILISATION
DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
A DES FINS PACIFIQUES

Rapport d'un groupe d'étude

	Pages
1. L'épreuve imposée à la personnalité par l'avènement de l'énergie atomique	3
2. Le problème des lésions cérébrales provoquées par les rayonnements	7
3. Les répercussions sociales et économiques de l'énergie atomique et leur influence sur la santé mentale	9
4. Réactions affectives pathologiques résultant directement de l'avènement de l'énergie atomique	13
5. Mesures à prendre pour protéger la santé mentale	41
Annexe 1. Déclaration du Sous-Comité des Utilisations pacifiques de l'Énergie atomique de la Fédération mondiale pour la Santé mentale, approuvée par la 25 ^e session du Conseil exécutif de la Fédération, Londres, 8-12 février 1957	51
Annexe 2. Résolution adoptée par le Conseil exécutif de la Fédération mondiale pour la Santé mentale à sa 25 ^e session, Londres, février 1957, pour être transmise à l'Organisation mondiale de la Santé	54
Annexe 3. La presse et l'énergie atomique	55

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

1958